



**Séance du Conseil général du mardi 18 septembre 2018**

**Réponse à la question écrite n° 37 du groupe PS+Verts**

**Intitulée : "Réseau d'eau"**

Rappel : les annotations **PGE** concernent les eaux usées, et **PGA** l'eau potable

- 1) et 2) Montants des fonds repris au 1.1.2013 des 5 communes / montants actuels des fonds :

- Le total des fonds (monétaires) et provisions (comptables) repris au 1.1.2013 était de :  
pour le **PGE** 1'035'888.27 CHF, et  
pour le **PGA** 900'506.89 CHF

De 2013 à 2017, en application de MCH (modèle comptable harmonisé) et des recommandations de l'organe de révision, les fonds ont été partiellement utilisés pour les financements des divers projets en cours et réalisés. Les provisions ont été dissoutes pour corriger les actifs du bilan, sous la forme d'amortissements supplémentaires.

La valeur à l'actif correspond à la valeur de la dette, la dissolution des provisions équivaut donc à une diminution de la dette des services concernés.

**PGE :**

Bilan d'entrée consolidé au 01.01.2013	CHF	2'652'170.50
Investissements cumulés 2013-2017	CHF	2'340'558.85
Produits et dissolutions de fonds et provisions	CHF	- 2'635'678.67
<b>Solde au bilan au 31.12.2017</b>	<b>CHF</b>	<b>2'357'050.68</b>

Valeur des installations au 31.12.2017 CHF 69'088'000.-

- Le budget 2018 table sur des encaissements de taxes d'environ 1,2 million de CHF, qui proviennent d'une taxe de base de 0.11CHF par m<sup>2</sup> des surfaces pondérées construites et, de 1.45CHF par m<sup>3</sup> d'eau potable facturée ; le montant est réparti comme suit :
- 523'000.- au maintien de la valeur des réseaux (part SEDE incluse – hors STEP)
  - 676'000.- à l'exploitation (part SEDE incluse)
  - 219'000.- à l'amortissement de la dette
  - 69'000.- aux intérêts de la dette
  - **235'000.- à l'alimentation du fonds communal PGE**

**PGA :** (volume annuel facturé = environ 487'000m<sup>3</sup> pour 6'897 habitants)

Bilan d'entrée consolidé au 01.01.2013	CHF	2'195'793.50
Investissements cumulés 2013-2017	CHF	3'893'934.70
Produits et dissolutions de fonds et provisions	CHF	- 3'365'661.15
<b>Solde au bilan au 31.12.2017</b>	<b>CHF</b>	<b>2'724'067.05</b>

Valeur des installations au 31.12.2017 CHF 47'928'900.-

- Le budget 2018, prévoit des encaissements d'environ 1,15 million de CHF, qui proviennent : d'une taxe annuelle de base de 120.- à 4'815.- (selon de diamètre du compteur) et CHF 1.40 par m3 consommé ; le montant est réparti comme suit :
  - o 414'000.- au maintien de la valeur des réseaux
  - o 728'000.- à l'exploitation
  - o 161'000.- à l'amortissement de la dette
  - o 72'000.- aux intérêts de la dette
  - o **181'000.- à l'alimentation du fonds communal PGA**

De manière générale, les services des eaux (PGE et PGA) étant autofinancés, les répartitions ci-dessus sont adaptées d'année en année, en fonction des encaissements et coûts effectifs de l'année concernée.

### Montant actuel des Fonds

- Le total des fonds au 1<sup>er</sup> janvier 2018, est de :
  - pour le **PGE** **85'727.10 CHF**, et
  - pour le **PGA** **471'791.47 CHF**

Les fonds ci-dessus subissent des variations, annuellement, en fonction du solde provenant de l'encaissement des taxes de base, taxes des consommations et autres subventions, déduit des frais courants supportés (financement des projets en cours, exploitation, entretien, intérêts des dettes, amortissements).

### 3) État actuel du réseau d'eau (propre-usée)

L'état actuel des réseaux est précisément documenté dans les dossiers PGE (SEDE inclus) & PGA :

- pour le **PGE**, il s'appuie sur des documents de mesures d'eaux parasites et des visionnages de toutes les conduites d'écoulements d'eaux usées ; bien que ces réseaux n'aient pas toujours été entretenus de manière « suivie » par le passé, il n'y a ce jour pas connaissance d'éléments graves ; les actions à entreprendre sont classifiées par importance et dans le temps (cf. point 4 ci-dessous).
- pour le **PGA**, actuellement, des dispositifs de mesures pour chaque point d'approvisionnement (réservoirs et sources) permettent de faire un suivi centralisé des ressources en temps réel ; par contre, la situation des pertes à cause des fuites ou autres, n'est pas encore sous contrôle : ceci sera le cas dès que l'installation du dispositif de contrôle centralisé « LORNO » sera opérationnel vers fin septembre 2018

4) et 5) Estimation des coûts pour assainir et entretenir le réseau

- les coûts d'entretien et d'exploitation sont mentionnés au point 2) ci-dessus ;
- les coûts d'assainissement ou maintien de la valeur également ; la planification des assainissements est la suivante : (la liste exacte des travaux est reprise dans les plans d'actions PGE et PGA).

<b>Actions 0</b> (à 2ans) <b>2012 - 2014</b>	<b>Actions 1</b> (à 5 ans) <b>→ 2017</b>	Actions 2 (à 15 ans) <b>→ 2027</b>	Actions 3 (>15 ans) <b>dès 2027</b>
<b>PGE : CHF 1'146'000.-</b>	<b>3'211'000.-</b>	8'613'000.-	5'218'000.-
<b>PGA : CHF 2'768'000.-</b>	<b>2'500'000.-</b>	4'066'750.-	10'808'250.-

Aussi bien pour le PGE que pour le PGA, **des retards pour certaines actions 0 & 1 peuvent aller jusqu'à 5 ans.**

La pertinence du plan d'action PGA théorique se confirme dans la pratique ; dans certains cas, les retards sont plus conséquents, mais la prise de mesures impératives subsiste.

Les retards susmentionnés sont dus à divers motifs, entre autres de financement, et qui font suite à la fusion.

Dès 2013, nous nous sommes avant tout concentrés sur les projets qui étaient déjà en cours à fin 2012, ainsi qu'au traitement des cas urgents survenus et en fonction des moyens financiers disponibles.

Les investissements relatifs aux actions estimées ci-dessus, feront l'objet de l'établissement d'une planification globale plus précise et tenant compte des priorités. Nous établirons ensuite des demandes de crédits cadres portants sur une législation.

5) Rentabilité du réseau d'eau propre, par village

Cette rentabilité est directement dépendante du taux des fuites.

La situation quant à Soulce et Undervelier pourra être évaluée précisément durant 2019, en fonction des historiques effectifs de 2018 (en effet les compteurs des consommations sont en service depuis le 1.1.2018) ; à noter que le réseau de Soulce est en bonne partie pratiquement « neuf » à la suite de la réfection de la traversée de Soulce de 2008 à 2011.

En fonction des assez fortes irrégularités quant aux fuites auxquelles nous devons faire face pour les villages de Glovelier, Bassecourt, et Courfaivre, il n'est pas réaliste de donner de valeurs de rendements fiables et représentatives à l'heure actuelle ; ces données de rendement sont toutefois des données nécessaires à la planification et priorisation des travaux à réaliser : nous sommes convaincus que l'investissement « LORNO » y contribuera efficacement, et permettra d'établir une planification plus concrète en fonction des situations effectives.

Pour rappel, l'estimation actuelle du taux des pertes pour ces trois villages est de Bassecourt : 44% ; Courfaivre : 25% ; Glovelier : 24% ; moyenne Haute-Sorne sans Soulce ni Undervelier : 36% (chiffres 2016).